



Union Nationale
du Sport Scolaire

FICHE SPORT

2024 - 2025

**GYMNASTIQUE
ARTISTIQUE**

Mise à jour le 22 novembre 2024



Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directrice adjointe de l'UNSS en charge de l'activité : Françoise BARTHELEMY

Secrétaire : Marcela BIALEK marcela.bialek@unss.org

Déléguée technique UNSS

Béatriz GARRIDO Directrice Adjointe au Service Régional UNSS de Reims

UNSS

Mathieu JEANNIN Enseignant EPS / Académie Besançon

Bruno MANCIET Enseignant EPS / Académie de Clermont-Ferrand

Cyrille VINCENT Enseignant EPS / Académie de Nancy-Metz

Eric LECHAT Enseignant EPS / Académie de Rennes

FFG

Agnès LICHTLE Coordinatrice FFG, en charge des pratiques fédérales

Sandrine MATHIEU Représentante FFG GAF – Enseignante EPS / Acad. Créteil

Pascal VACANT Représentant GAM – Membre du Comité Directeur FFG

*Activité de base, la **Gymnastique Artistique** est une discipline acrobatique qui permet à l'élève de jouer avec les lois de la pesanteur.*

Maitriser son corps dans l'espace dans des situations inhabituelles, jouer avec l'équilibre, travailler la coordination et l'esthétisme dans un respect de technique et de sécurité, la gymnastique artistique s'adresse à un public mixte et créatif.

Energie et dynamisme, force, souplesse et élégance sont autant d'atouts pour une discipline toujours en pleine évolution, tant pour un public féminin que masculin.

A noter que la mixité en lycée ainsi que la possibilité d'intégrer une fille dans l'équipe garçon en collège Etablissement a permis de développer la gymnastique masculine.

La répétition, du geste et de l'enchaînement, toujours conditionnée par le regard de l'observateur - animateur d'AS, Jeune Coach ou partenaires d'entraînement, confère à la discipline d'être qualifiée d'école de la vie pour son goût de l'effort, sa recherche de la perfection ainsi que ses notions d'entraide et de sécurité.

Le travail de formation de l'élève licencié à l'UNSS reste fondamental tant au niveau de la pratique que du jugement.

Table des matières Fiche Sport

Gymnastique Artistique 2024-2025

Règlement Fédéral Sportif et Artistique	3
Championnats de France UNSS Sport Partagé	6
Gymnastique Artistique Collège	6
Championnats de France UNSS Sport Partagé	7
Gymnastique Artistique Lycée	7
Championnat de France UNSS Gymnastique Artistique	8
Excellence Collège	8
Championnat de France UNSS Gymnastique Artistique	9
Excellence Lycée	9
Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »	11
Innovation	11
Annexe 1 : 6 premiers des deux derniers CF UNSS « Etablissement »	12
Annexe 2 : absence au protocole du CF 2024	13
Annexe 3 : Forfait dans les 15 jours du CF 2024	13

Règlement Fédéral Sportif et Artistique

Se référer au [Règlement Fédéral Sportif et Artistique](#) mis en ligne sur OPUSS

Championnat de France UNSS Collège et Lycée Equipe Établissement

[RF Article 15](#)

Championnat de France UNSS Équipe Collège et Lycée Sport partagé

[RF article 16](#)

Championnat de France UNSS Équipe Collège et Lycée Excellence

[RF article 18](#)

Championnats de France UNSS Gymnastique Artistique Collèges Equipe Etablissement	
Composition des délégations	
Composition de l'équipe Voir RF article 19	Catégorie d'âge Collèges 2009 - 2010 - 2011 – 2012 2013 : possible avec surclassement (voir document, Annexe 3 du RF) - Equipe de 3 à 4 Garçons ou mixte (<u>1 fille possible max</u>) - Equipe de 3 à 4 Filles
Jeune juge	1 Jeune Juge certifié académique obligatoire par équipe. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il n'est pas compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe.
Modalités de rencontres	
Règlement	CODE UNSS 2024-2028 « Code Equipe d'Etablissement »
Formule de compétition	Garçons (ou mixte) : 4 agrès, 4*/3* G : Sol, Saut, Barres //, Mini-trampoline F : Sol, Saut, Asym, Mini-trampoline - Equipe de 4 max 4* passages par agrès (3 min, 4 max) 3* notes qui comptent <u>Total des 3 meilleures notes par agrès (couplés si présence d'une fille)</u> Filles : 4 agrès, 4*/3* Saut, Barres asymétriques, Poutre, Sol 4* passages par agrès (3 min, 4 max) 3* notes qui comptent <u>Total des 3 meilleures notes par agrès</u>
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GA.
Modalités de qualification	Niveau académique
Nombre d'équipes	25 équipes Collège/catégorie + DOM + repêchage selon capacités d'accueil
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Equipe Etablissement Collège Garçons <u>ou</u> Mixte 2025 - Champion de France UNSS Equipe Etablissement Collège Filles 2025

Championnats de France UNSS Gymnastique Artistique Lycées Equipe Etablissement	
Composition des délégations	
Composition de l'équipe Voir RF article 19	Catégorie d'âge Lycées 2006 – 2007 – 2008 – 2009 2010 : possible avec surclassement (voir document, Annexe 3 du RF) - Equipe de 3 à 4 gymnastes, Mixte ou 3 à 4 Garçons ou 3 à 4 Filles Mixité encouragée
Jeune juge	1 Jeune Juge certifié académique obligatoire par équipe. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il n'est pas compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe.
Modalités de rencontres	
Règlement	CODE UNSS 2024-2028 « Code Equipe d'Etablissement »
Formule de compétition	Garçons ou Filles ou Mixte : 4*/3* <u>Si mixte, 4 agrès couplés comme suit :</u> 1) Saut G avec Saut F 2) Barres //G avec Barres asymétriques F 3) <u>Mini-trampoline G avec Poutre F ou Mini-trampoline F</u> (les filles ont le choix) 4) Sol G avec Sol F 4* passages par couple d'agrès (3 min, 4 max) 3* notes qui comptent par agrès couplés <u>Total des 3 meilleures notes par agrès (couplés si mixte)</u>
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GA.
Modalités de qualification	Niveau académique
Nombre d'équipes	25 équipes Collège/catégorie + DOM + repêchage selon capacités d'accueil
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Equipe Etablissement Lycée Mixtes 2025 (Filles, garçons ou mixte, même classement)

Championnats de France UNSS Sport Partagé Gymnastique Artistique Collège

Composition des délégations

Composition de l'équipe Voir RF article 19 LC Sport Partagé	Catégorie d'âge Collèges 2009 – 2010 – 2011 – 2012 2013 : possible avec surclassement (voir document, Annexe du RF) Mixité encouragée - Equipe de 4 gymnastes : - 2 élèves en situation de handicap (avec attestation MDPH, LC Sport partagé) - 2 élèves valides
Jeune Juge	1 Jeune Juge certifié académique obligatoire par équipe. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il n'est pas compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe ou plus en fonction des besoins spécifiques
Modalités de rencontres	
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GA.
Règlement	Règlement UNSS, code 2024 - 2028 « adapté » <i>En fonction de la nature des handicaps, en lien avec les animateurs d'AS</i>
Modalités de qualifications Voir RF Article 37	Sur invitation
Nombre d'équipes	10 maximum
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Équipe Établissement Collège Sport Partagé 2025

Championnats de France UNSS Sport Partagé Gymnastique Artistique Lycée

Composition des délégations

Composition de l'équipe Voir RF article 19 LC Sport Partagé	Catégorie d'âge Lycées 2006 – 2007 – 2008 – 2009 2010 : possible avec surclassement (voir document, Annexe du RF) Mixité encouragée - Equipe de 4 gymnastes : - 2 élèves en situation de handicap (avec attestation MDPH, LC Sport partagé) - 2 élèves valides
Jeune Juge	1 Jeune Juge certifié académique obligatoire par équipe. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il n'est pas compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe ou plus en fonction des besoins spécifiques

Modalités de rencontres

Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GA.
Règlement	Règlement UNSS, code 2024 - 2028 « adapté » <i>en fonction de la nature des handicaps, en lien avec les animateurs d'AS</i>
Modalités de qualifications Voir RF Article 37	Sur invitation.
Nombre d'équipes	10 maximum
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Équipe Établissement Lycée Sport Partagé 2025

Championnat de France UNSS Gymnastique Artistique Excellence Collège

Composition des délégations

Composition de l'équipe <u>Voir RF article 19</u>	Catégorie d'âge Collèges 2009 – 2010 – 2011 – 2012 2013 : possible avec surclassement (voir document, Annexe 3 du RF) - Equipe de 3 à 4 Garçons - Equipe de 3 à 4 Filles
Jeune Juge	1 Jeune Juge obligatoire par équipe, <u>certifié niveau académique minimum sur tous les agrès du code « Excellence »</u>. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il ne peut pas être compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Accompagnateur <u>Voir RF article 43</u>	1 à 2 accompagnateurs par équipe.
Modalités de rencontres	
Tenue de compétition <u>Voir RF article 7</u>	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GA.
Règlement	CODE UNSS 2024-2028 « Code Excellence »
Formule de compétition	Garçons : 4 agrès 4*/3* Sol, Saut, Barres //, Barre fixe 4* passages par agrès (3 min, 4 max) 3* notes qui comptent <u>Total des 3 meilleures notes par agrès</u> Filles : 4 agrès 4*/3* Saut, Barres asymétriques, Poutre, Sol 4* passages par agrès (3 min, 4 max) 3* notes qui comptent <u>Total des 3 meilleures notes par agrès</u>
Modalités de qualifications <u>Voir RF Article 37</u>	Niveau académique
Nombre d'équipes	25 équipes Collège/catégorie + DOM + repêchage selon capacités d'accueil
Titres décernés <u>Voir RF Article 46</u>	- Champion de France UNSS Excellence Collèges Garçons 2025 - Champion de France UNSS Excellence Collèges Filles 2025

Championnat de France UNSS Gymnastique Artistique Excellence Lycée

Composition des délégations

Composition de l'équipe <u>Voir RF article 19</u>	Catégorie d'âge Lycées 2006 – 2007 – 2008 – 2009 2010 : possible avec surclassement (voir document, Annexe 3 du RF) - Equipe de 3 à 4 gymnastes, Mixte ou 3 à 4 Garçons ou 3 à 4 Filles Mixité encouragée
Jeune Juge	1 Jeune Juge obligatoire par équipe, <u>certifié niveau académique minimum sur tous les agrès du code « Excellence »</u>. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il ne peut pas être compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Accompagnateur <u>Voir RF article 43</u>	1 à 2 accompagnateurs par équipe.
Modalités de rencontres	
Tenue de compétition <u>Voir RF article 7</u>	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GA.
Règlement	CODE UNSS 2024-2028 « Code Excellence »
Formule de compétition	Garçons <u>ou</u> filles <u>ou</u> mixte : 4 agrès 4*/3* <u>Si mixte, 4 agrès couplés comme suit :</u> 1) Saut G avec Saut F 2) Barres // G avec Barres asymétriques F 3) Fixe G avec Poutre F 4) Sol G avec Sol F 4* passages par couple d'agrès (3 min, 4 max) 3* notes qui comptent par agrès couplés <u>Total des 3 meilleures notes par agrès (couplés si mixte)</u>
Modalités de qualifications <u>Voir RF Article 37</u>	Niveau académique
Nombre d'équipes	25 équipes Collège/catégorie + DOM + repêchage selon capacités d'accueil
Titres décernés <u>Voir RF Article 46</u>	- Champion de France UNSS Excellence Lycées Mixtes 2025

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Les championnats de France auront lieu du 12 au 15 mai 2025 (lieu reste à définir).

J1 : CLG EE GAM-CLG EE GAF / **J2** : LYC EE Mixtes-LYC EXC Mixtes / **J3** : CLG EXC GAM-CLG EXC GAF

Date limite de transmission des résultats académiques par les coordonnateurs : **11 avril 2025**

Après les dates limites de transmission des qualifications académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats Excellence ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : Directement sur Opuss

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

Toute intervention d'adulte, sauf le responsable des Jeunes Juges de la rencontre, auprès d'un Jeune Juge, est interdite.

L'utilisation de tout support photo ou vidéo n'est pas autorisée pour porter réclamation mais reste possible dans le cadre de la formation du Jeune Juge par le responsable Jeunes Juges.

1. Passerelles possibles des Jeunes Juges entre l'UNSS et la FFG

La convention entre l'UNSS et la FFG précise que la certification Jeune Juge de niveau national permet une équivalence de niveau 1 fédéral dès lors que le (la) gymnaste est licencié(e) à la FFG. La démarche à suivre est précisée dans la convention concernant les passerelles.

La convention et les avenants sont disponibles sur <https://opuss.unss.org/article/83770>

Les AS qui ont connaissance d'élèves Jeunes Juges ayant fait l'objet de passerelles effectives avec la FFG sont priées de le faire savoir à leur service régional qui transmettra à la direction nationale afin de confirmer l'intérêt de la formation des enseignants, de mettre en avant cet engagement au service de l'activité et d'accompagner au mieux cette passerelle du monde scolaire vers le monde fédéral.

Innovation

Mixité

Mixité possible et encouragée dans les équipes de collèges (EE GAM) et de lycées (EE et EXC).

Nouvelles pratiques

Tous les 4 ans, après chaque olympiade, la CMN procède à une actualisation du code en Gymnastique Artistique, tant pour le niveau Equipe Etablissement que pour le niveau Excellence. Depuis 2022, la mixité est possible (mais non obligatoire) dans la catégorie Collège Equipe d'Etablissement, « garçons ou mixte » avec la présence **d'une seule fille (max) dans l'équipe**. Si présence d'une fille, les agrès sont couplés comme en lycée, mais à une différence près, la poutre est obligatoirement remplacée par le mini-trampoline.

La CMN n'a pas souhaité unifier en collège EE avec une seule catégorie (filles, garçons ou mixte) comme en lycée afin de préserver et développer l'activité gymnique et artistique pour le public masculin. Gageons que la possibilité d'intégrer une fille puisse accompagner le développement de la Gymnastique Artistique masculine en facilitant la constitution d'équipes garçons au bénéfice des engagements et des rencontres scolaires. Les CF 2022 et 2023 ont démontré l'intérêt de cette évolution, permettant à des AS ayant peu de garçons la possibilité de constituer une équipe compétitive. La mixité devient alors une plus-value en faveur de la pratique artistique masculine.

« La CMN a souhaité apporter au code 2024-2028 certains ajustements tout en conservant l'esprit général du texte. Des ajouts/suppressions d'éléments ainsi que des modifications d'exigences de composition ont été entérinés afin de correspondre à l'évolution de la discipline et dans une volonté d'harmoniser le jugement entre les agrès filles/garçons notamment.

La principale évolution concerne la répartition des points dans les différents secteurs constituant la note. La prise en compte désormais des 8 meilleurs éléments, le passage du secteur exigences à deux points doivent permettre une traduction plus fidèle du niveau de prestation des gymnastes. Dans la même logique, une attention particulière doit être portée à l'évaluation de l'exécution des enchaînements. La formation des jeunes juges revêt un rôle central dans ce cadre.

Enfin, les membres de la CMN sont attentifs aux pratiques en territoires et remercient les AS de bien vouloir faire remonter par l'intermédiaire des services UNSS départementaux et régionaux toute initiative/programme/animation/adaptation visant à développer la pratique de la Gymnastique Artistique, y compris en sport partagé.

Annexe 1 : 6 premiers des deux derniers CF UNSS

« Etablissement »

Les associations sportives classées dans les six premières lors du CF UNSS « Equipe Etablissement » en 2024 et en 2025 ne seront pas autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipe d'Établissement en 2025-2026

Collèges Filles - EE / CF 2024

Place	Etablissement - Ville	Académie
1	COL Collège Broussais - Dinan	RENNES
2	COL Collège Paul Eluard - Montereau-Fault-Yonne	CRETEIL
3	COL Ensemble scolaire La Nativité - Aix-en-Provence	AIX-MARSEILLE
4	COL Collège départemental les Eucalyptus - Ollioules	NICE
5	COL Collège Émile Zola - Le Haillan	BORDEAUX
6	COL Collège Pierre et Marie Curie - Niort	POITIERS

Collèges Garçons - EE / CF 2024

Place	Etablissement - Ville	Académie
1	COL Collège Victor Hugo - Bessan	MONTPELLIER
2	COL Collège de Carignan (Jeanne Melin) - Carignan	REIMS
3	COL Collège Jean Moulin - Barbezieux-Saint-Hilaire	POITIERS
4	COL Collège Jean Rostand - Saint-Chamond	LYON
5	COL Collège Jacques Prévert - Verson	CAEN
6	COL Collège Antonin Perbosc - Lafrançaise	TOULOUSE

Lycées Mixtes - EE / CF 2024

Place	Etablissement - Ville	Académie
1	LPO Lycée Etienne Oehmichen - Châlons-en-Champagne	REIMS
2	LYC Lycée Jean Monnet - Joué-lès-Tours	ORLEANS-TOURS
3	LPO Lycée polyvalent Jean Mermoz - Saint-Louis	STRASBOURG
4	LYC Lycée Claude Lebois - Saint-Chamond	LYON
5	LYC Lycée polyvalent Rémi Belleau - Nogent-le-Rotrou	ORLEANS-TOURS
6	LYC Lycée général Las Cases - Lavar	TOULOUSE

Annexe 2 : absence au protocole du CF 2024

Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2024
et n'étant pas autorisé à participer dans la catégorie indiquée

Néant

Annexe 3 : Forfait dans les 15 jours du CF 2024

Associations Sportives ayant fait forfait dans les quinze jours avant le CF en 2024
et n'étant pas autorisées à participer dans la catégorie indiquée

Néant



**Union Nationale
du Sport Scolaire**

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

**Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org**

Et sur nos réseaux sociaux :

